

HISTOIRE ET EPISTEMOLOGIE DE LA NOTION DE *GENRE* :

QUELS ENJEUX POUR UNE RECHERCHE EN SCIENCES DU LANGAGE ?*¹

Aline CHAVES*²

Résumé: Cet article trace le parcours historique et épistémologique de la notion de genre afin de faire état d'une notion qui ne cesse de susciter des débats dans les disciplines de la linguistique qui s'intéressent au fonctionnement empirique du langage. Dans la chaîne de reformulation qui va de la rhétorique à la poétique anciennes et modernes, puis des sciences du langage à la didactique des langues, la notion de genre a subi des déplacements conceptuels qui ne font que renforcer la thèse de M. Foucault (1969) selon laquelle les concepts n'évoluent pas de façon linéaire mais qu'au contraire, ils sont le résultat d'un parcours de ruptures : historiques, sociales, scientifiques.

Mots-clés: genres de la poétique ; genres de la rhétorique ; genres littéraires ; genre discursif.

Resumo: O presente artigo traça o percurso histórico e epistemológico da noção de gênero, no intuito de verificar o estado atual de uma noção que suscita debates nas disciplinas da lingüística que têm por objeto o funcionamento empírico da linguagem. Na cadeia de reformulação que vai da retórica e poética antigas e modernas, passando pelas ciências da linguagem e chegando à didática de línguas, a noção de gênero sofreu deslocamentos conceituais que só fazem corroborar a tese de M. Foucault (1969), a saber, de que os conceitos não evoluem de forma linear, mas são a consequência de uma trajetória permeada de rupturas: históricas, sociais, científicas.

Palavras-chave: gêneros da poética; gêneros da retórica; gêneros literários; gênero discursivo.

INTRODUCTION

Le problème des genres date d'il y a très longtemps. En effet, l'apparition de la notion remonte à l'Antiquité grecque où, chez Aristote notamment, elle a joué le rôle de critère à la fois thématique, stylistique et pragmatique pour codifier la parole de la cité, dans l'art rhétorique, mais aussi les « modes d'imitation » faisant l'objet de l'art poétique. C'est ainsi au philosophe grec que l'on attribue le plus souvent l'étude systématique des genres oratoires qui devaient régler la vie à Athènes de même que le principe de base de la poétique des genres. La force descriptive de la notion de genre tel qu'Aristote l'envisage fondera par la suite la pensée philosophique et littéraire en occident jusqu'à être assimilée définitivement par les programmes scolaires.

D'un point de vue épistémologique, la notion de genre est le plus souvent rapportée à la théorie littéraire, où il est envisagé à la fois en tant que modèle d'écriture pour l'auteur et « horizon d'attente » [Jauss, 1978] pour le lecteur. Pendant longtemps, la légitimation du fait littéraire serait ainsi le résultat d'un ensemble de traits formels et esthétiques caractérisant en somme un genre littéraire donné.

*¹ Ce travail a été réalisé grâce au soutien financier du CNPq, Conselho Nacional de Desenvolvimento Científico e Tecnológico - Brasil.

*² Aline CHAVES est doctorante en Lettres Modernes, spécialité Langue Française, à l'Université de São Paulo. Entre décembre 2007 et décembre 2008, elle a fait un stage académique en Sciences du Langage à l'Université Paris 3 (Sorbonne Nouvelle, ED 268, Syled-Cediscor), sous la direction de Sophie Moirand. C'est à l'occasion de ce séjour académique qu'elle a participé au *Séminaire Recherches du Brésil Contemporain*, lequel donna lieu à la présente publication. Adresse e-mail : alinechaves@usp.br.

Au tournant du XX^e siècle, la crise des genres littéraires se trouve à un état déjà avancé, pour des raisons qui touchent essentiellement aux nouvelles conceptions de l'oeuvre dans la critique littéraire, le noeud central des discussions étant alors la remise en cause de la pertinence même de la « littéarité ». Paradoxalement, c'est au cours de ce même siècle que la notion de genre témoignera d'un regain d'intérêt, encore que dans une toute autre perspective.

D'une part, le retour au genre serait le fait de la réhabilitation de la rhétorique ancienne par la « nouvelle rhétorique » de Chaïm Perelman [apud Amossy, 2006]. Du coup, c'est toute la théorisation des genres oratoires qui réapparaît sur scène, avec notamment une mise en évidence de sa vocation fondamentalement dialectique et pragmatique. D'autre part, la publication du célèbre texte de M. Bakhtine (1984), « Les genres du discours », rapproche en définitive la problématique des genres des études sur le fonctionnement social du langage, donc non limitées au seul discours littéraire. Dans le vaste champ des sciences du langage, en particulier celles qui s'intéressent à la mise en discours de la langue-système (analyse du discours, linguistique textuelle, pragmatique), la notion de genre *discursif* est aujourd'hui au coeur d'une problématique qui ne cesse de susciter des débats et de partager les opinions.

En effet, plusieurs typologies classificatoires pour les genres ont été mises au point depuis les vingt dernières années, toutes faisant référence plus ou moins explicitement aux travaux de l'auteur russe à propos de ce qu'il définira comme des « énoncés relativement stables », c'est-à-dire, les *genres du discours*. Néanmoins, cette diversité d'approches théoriques et méthodologiques témoigne moins d'une recherche de convergence dans les travaux que de l'appropriation exclusive de la notion de genre (discursif/textuel) par chaque discipline au « profit » du regard porté sur l'objet étudié. À cela viennent s'ajouter des confusions d'ordre terminologique : *genre de texte vs genre de discours ; type de discours vs type de texte*, etc.

Dans le cadre d'une recherche de doctorat en analyse du discours ayant pour but de décrire et expliquer le phénomène très actuel de l'imitation et l'appropriation de genres dans le discours médiatique - presse et publicité -, il nous a semblé inévitable de porter un regard historique vis-à-vis d'une notion qui a connu des formulations aussi différentes que divergentes au sein des disciplines qui l'ont accueillie parmi leurs outils théoriques et descriptifs. La chaîne de reformulation de la notion peut être visualisée par le schéma suivant.

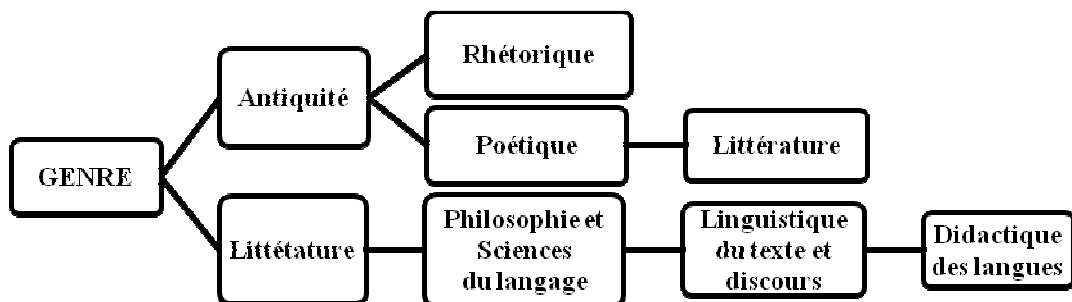


Figure 1. Chaîne épistémologique de la notion de genre

Cet article se propose ainsi de faire état de la notion de genre par ses différents déplacements conceptuels au cours de l'histoire et selon les disciplines concernées. Ceci sera particulièrement important pour, dans un deuxième temps, établir le lien nécessaire entre le

débat sur les genres dans la tradition et tel qu'il se pose actuellement dans les études sur le discours en sciences du langage.

II. LES GENRES DE LA RHETORIQUE

Disciple de Platon et contemporain d'orateurs célèbres à Athènes, Aristote a revu le statut de la rhétorique de son époque. Pour les sophistes, maîtres rhéteurs, l'art de l'éloquence correspondait à un instrument de persuasion et de pouvoir. Pour Platon, dans son versant sophiste négatif, la rhétorique serait une activité purement empirique et manipulatrice. Pour Aristote, la rhétorique doit être vue comme un « art » - au sens de technique - verbal, dont la finalité majeure consiste en la recherche de la vérité à travers le choix des arguments et preuves qui correspondent le mieux aux intentions communicatives d'un orateur qui s'adresse à un auditoire souvent hétérogène.

Pour sa part, Aristote combat une conception réductrice de la rhétorique comme une activité empirique et routinière en donnant à voir dans cet exercice langagier sa véritable nature poétique.

Si les sophistes louent la rhétorique pour son pouvoir, Aristote l'apprécie pour son utilité. Avec lui, elle n'est plus cette science de la persuasion propre à se substituer aux valeurs, elle devient un moyen d'argumenter, à l'aide de notions communes et d'éléments de preuve rationnels, afin de faire admettre des idées à un auditoire. (...) Elle n'est ni toute-puissante, ni asservie à la philosophie, mais simplement autonome. [Robrieux, 2000, p. 10]

Il est important à ce point de situer le contexte politique de la Grèce démocratique du III^e siècle a.C., où la parole constitue le principal instrument de participation dans la vie sociale, plus particulièrement dans les espaces publics - l'assemblée, le tribunal et la place publique - où le citoyen alterne les rôles d'orateur et d'auditeur pour traiter de sujets d'intérêt commun dans la cité : affaires, délibérations, cérémonies publiques, etc. Dans ce contexte, la compétence persuasive et oratoire des citoyens représentait un atout majeur pour défendre ses propres intérêts devant un public exigeant, puisque habitué à l'exercice verbal.

Dans la formulation aristotélicienne, les genres de la rhétorique suivent une classification principalement basée sur les *secteurs de la société* où circule le langage - le *délibératif* ou discours des assemblées, le *judiciaire* ou discours des tribunaux et l'*épidictique* ou discours des fêtes publiques - selon une dynamique propre où le langage règle les comportements des citoyens tout en étant réglé par ceux-ci. Cela signifie que l'orateur doit sélectionner des arguments (*inventio*) en vue de les adapter à l'auditoire concerné (*dispositio*). C'est donc le propre imaginaire de l'auditoire qui se trouve visé, ses connaissances de monde partagées, ses références communes (*topoi*), etc.

Dans ce projet théorique, les genres sont à envisager non pas comme donnés mais comme faisant l'objet d'un véritable apprentissage basé sur une technique, ce qui déterminera en grande partie le pouvoir d'éloquence et d'action sur autrui d'un bon orateur. Essentiellement, cette technique enseigne à l'orateur apprenti les trois moyens de persuasion lui permettant de constituer les preuves techniques (*entechnoi*)³ : par le discours proprement dit (*logos*), par l'image que l'orateur veut donner de soi-même (*ethos*) et finalement par les émotions qu'il

³ A titre de curiosité, la persuasion non-technique relève de tout ce qui précède le discours, ce qui ne peut évidemment pas faire l'objet d'un apprentissage. Il s'agit des textes de loi, témoignages anciens, aveux sous torture, sermons et contrats.

veut susciter chez les auditeurs (*pathos*). Concrètement, il s'agit d'enseigner à manipuler les outils de persuasion les plus efficaces pour élaborer les preuves, soit l'enthymème et l'exemple.

Dans le tableau qui suit, les genres rhétoriques sont définis en rapport avec les données externes au discours proprement dit, ce qui nous amène à voir dans la formulation du Stagirite le rapport intrinsèque entre ce qui est dit (le discours) et la situation d'énonciation.

Table 1. Genres rhétoriques et situation d'énonciation

	TEMPS	ESPACE	ACTE DE PAROLE
Genre délibératif	Futur	Assemblée	Conseiller/déconseiller
Genre judiciaire	Passé	Tribunal	Accuser/ (se) défendre
Genre épидictique	Présent	Place publique	Faire l'éloge/ le blâme

A cette description des éléments externes du genre s'ajoute une série de consignes plutôt prescriptives servant à organiser la constitution des preuves, à savoir le recueil des idées et arguments puisés dans le savoir partagé des auditeurs (*inventio*), la disposition des parties selon un plan textuel (*dispositio*), les procédés stylistiques permettant de communiquer les idées à un public hétérogène, d'où le recours fréquent aux figures de style (*elocutio*), les techniques de mémorisation des arguments (*memoria*) et la présentation orale du discours (*actio*).

La traduction de la rhétorique d'Aristote arrive en Europe au XIII^e siècle de notre ère. Quelques siècles plus tard, le statut de cet art verbal subit des modifications profondes, notamment lors de la coupure entre l'*elocutio* d'une part et l'*inventio* et la *dispositio* d'autre part. Amossy (2006) rappelle ainsi que, dès le Moyen Âge, « tout ce qui relève du raisonnement » [Amossy, 2006, p. 11] dans la rhétorique aristotélicienne sera transporté du côté de la dialectique. L'*elocutio*, pour sa part, restera cantonné aux études de la grammaire.

Les conséquences néfastes de cette rupture peuvent être observées encore à l'heure actuelle, où une définition normative de style persiste dans les programmes d'enseignement de la langue et de la littérature⁴, de même que celle de rhétorique, restée largement sous-connotée comme discours artificiel et pompeux.

III. LES GENRES DE LA POETIQUE

Parler de genre littéraire aujourd'hui implique nécessairement de rapporter cette notion à la « littérature », comprise comme institution discursive réglée, ou « ensemble des connaissances concernant les œuvres littéraires, leurs auteurs » [Le Nouveau Petit Robert de la langue française 2009]. Néanmoins, cette vision moderne de l'existence d'un discours

⁴ Certes, on ne peut pas nier les contributions de la linguistique du discours, notamment de la pragmatique et de l'analyse du discours, dans la modification des conceptions didactiques pour les programmes de formation d'enseignants au cours des dernières décennies (notamment l'entrée de l'«énonciation» et du « genre discursif»). Toutefois, l'enseignement de la grammaire normative dans les disciplines de langue et l'analyse traditionnelle de textes littéraires n'ont pas complètement disparu des programmes scolaires du secondaire, comme c'est le cas au Brésil.

littéraire à part entière date d'à peine quelques siècles. Chez les Anciens, l'art poétique était envisagée en termes de « préceptes susceptibles d'enseignement » [Michel, 2001, p. 36], le terme « poétique » renvoyant plutôt à la dimension créative des formes artistiques en général (art verbal, peinture, musique, danse). Ainsi, selon Todorov (2001), « l'objet de la *Poétique* n'est pas la littérature (ce que nous appelons ainsi) - et dans ce sens le livre n'est pas un ouvrage de théorie littéraire - mais la représentation (mimésis) à l'aide du langage » [Todorov, 2001, p. 602]. Nous nous trouvons donc aux origines de la théorisation sur les genres littéraires avant même l'apparition de l'étiquette conventionnelle dite « littérature ».

Les philosophes grecs, en particulier Platon et Aristote, sont les premiers à théoriser sur les genres poétiques. Prenant la voie opposée de celle de son maître, Aristote conçoit les formes poétiques comme des modes de représentation - *mimésis* étant le mot alors employé - des actions humaines par le langage [Ferrater-Mora, 2004], y compris la poésie narrative. Pour Platon, l'idée même d'imitation devait être condamnée en raison de son désengagement par rapport au but ultime de la philosophie, à savoir la recherche de la vérité. Pour des raisons épistémologiques, dans la mesure où la conception aristotélicienne du genre poétique est celle qui se rapproche le plus des problèmes posés par la notion de genre dans les sciences du langage, nous avons choisi d'en rester à cette approche.

Tout d'abord il faut comprendre le sens de l'imitation dans la conception aristotélicienne à partir de ses deux prémisses : « imiter est naturel à l'homme depuis l'enfance », « apprendre est agréable non seulement pour les philosophes mais également pour tout homme » [Aristote, 1980]. Aristote opère ainsi une tripartition des genres poétiques en ce qu'ils imitent par les moyens, par les objets ou par les modes de la représentation. Ces trois critères permettent de « distinguer des espèces (*eidè*) de l'art poétique, c'est-à-dire de « la façon dont il faut composer les histoires si l'on veut que la poésie soit réussie » [Compagnon, 2001].

Les trois genres poétiques pour Aristote seraient le *lyrique* (dithyrambe), l'*épique* (épopée) et le *dramatique* (tragédie et comédie)⁵. Les critères mis en place relèvent plutôt du thème et des modes d'énonciation.

Table 2. Genres poétiques : critères

GENRES/ESPÈCES	THEME	MODES D'ÉNONCIATION
Lyrique - Dythirambe	« Pathétique » Mélancolie	Poète
Épique - épopée	Fresque historique	Poète et personnages
Dramatique - comédie et tragédie	Catastrophe Burlesque	Personnages

⁵ La triade poétique telle qu'on la connaît aujourd'hui correspond en réalité à une conception historiciste des genres littéraires par les romantiques à la fin du XVIII^e siècle, et après des siècles d'adaptation et reformulations des typologies classiques, comme nous le rappelle Antoine Compagnon (2001) dans sa « septième leçon » (Cf. bibliographie).

Plutôt un « principe de classement » [Compagnon, 2001] qu'une typologie proprement dite, cette description des genres poétiques selon Aristote sera conservée comme un modèle classique pour la littérature occidentale, malgré les modifications et ajouts mis en place à différentes époques : au Moyen Âge, à la Renaissance et au moment charnière du romantisme. Il est intéressant d'en mentionner quelques moments-clés.

Au Moyen Âge, le modèle antique persiste à côté de l'emprunt d'outils descriptifs issus de la rhétorique, notamment l'étude des figures. Cette époque adoptera également une perspective classificatrice sur les genres [Compagnon, 2001]. La Renaissance poursuit ce travail de classification en direction d'une conception normative des genres, justifiée par un projet d'unification des arts. Selon Todorov (2001), le XVIII^e siècle voit naître ainsi l'esthétique, une discipline qui fait déjà une large place à la théorie littéraire.

Toutefois, le moment charnière où l'on assiste à l'« autonomisation de la littérature » arrive à l'aube du XIX^e siècle. C'est l'époque du romantisme littéraire en Europe, lequel restera marqué comme le moment-clé de la remise en cause de la notion de genre littéraire, à côté de la substitution du rôle décisif de la mimésis dans l'art poétique par celui de beau ainsi que d'autres idées essentielles contenues dans la « nouvelle » poétique : « l'absence de finalité externe, la cohérence harmonieuse entre les parties de la totalité, le caractère intraduisible de l'oeuvre d'art » [Todorov, 2001, p. 604].

Tourné vers une conception « autotélique » de l'oeuvre littéraire, dans les dires de Maingueneau (2004a), le romantisme finira par ouvrir la voie à une approche interne des textes littéraires, dont le point culminant coïncide avec la simplification du système des genres voire le refus même de la notion par les structuralistes dans les années 1960. Selon Compagnon (2001), les genres littéraires se réduisent, dans la modernité, à la poésie, au récit et au théâtre, bref, à la célèbre distinction entre prose et poésie.

Après les systèmes des genres compliqués du Moyen Âge, de l'âge classique et du romantisme, le système moderne des genres apparaît très simplifié et rudimentaire. Depuis les environs du milieu du XIX^e siècle, il se réduit en effet et de plus en plus à trois grandes cases fourre-tout : la **poésie**, le **récit** et le **théâtre**. Comment et pourquoi en est-on arrivé là à cette schématisation ? En partie sans doute parce que la polarité de la poésie et du récit est devenue déterminante dans l'histoire de la poésie depuis Baudelaire, parce que la poésie s'est de plus en plus opposée au récit ... [Compagnon, 2001]

Examinons de plus près les causes profondes de la crise des genres littéraires dans l'époque moderne.

IV. LA CRISE DES GENRES AU XX^e SIÈCLE

La démarche qui oppose pour ainsi dire la conception classique des genres poétiques, prédominante jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, de celle des romantiques et modernes diffère en ce que ces derniers pensent la question du genre en rapport avec une supposée spécificité du discours littéraire. Selon Maingueneau (2004a), l'esthétique romantique voit l'oeuvre littéraire « comme une totalité close, autotélique, concurrente de la nature » (p. 15), c'est-à-dire, comme un objet construit, une manifestation même de la culture, où la vision organique du genre dans la conception classique, en particulier dans son rapport avec la réalité extra-verbale de l'oeuvre, devient insoutenable.

Dans les 1960, les structuralistes vont mener ce projet jusqu'à la fin, notamment en supplantant la notion de genre par celle de texte. L'analyse « immanente » de l'écriture

littéraire par le courant structuraliste exclue hors de son champ (le texte) tout élément externe à la langue (le contexte de l'oeuvre et la tradition générique). La linguistique naissante a sans doute contribué à cette nouvelle approche, en particulier l'étude des signes par Ferdinand de Saussure. Selon Barthes (2001), le texte n'est autre chose que « dépositaire de la matérialité même du signifiant (ordre et exactitude des lettres) » (p. 885).

On pourrait se demander à ce point quel rapport le produit de la littérature entretiendrait avec la réalité évidente de la réception des textes, une fonction longtemps occupée par le genre. Pour faire face à cette lacune, Barthes propose de distinguer le texte de l'oeuvre.

Si la théorie du texte tend à abolir la séparation des genres et des arts, c'est parce qu'elle ne considère plus les oeuvres comme de simples « messages », ou même des « énoncés » (c'est-à-dire des produits finis, dont le destin serait clos une fois qu'ils auraient été émis), mais comme des productions perpétuelles, des *énonciations*, à travers lesquelles le sujet continue à se débattre ; ce sujet est celui de l'auteur sans doute, mais aussi *celui du lecteur*. [Barthes, 2001, p. 892].

À la fin des années 1960, la notion d'« intertextualité », forgée par Julia Kristeva après sa lecture du dialogisme de Bakhtine, sert à corroborer le rapport de l'oeuvre à ses extérieurs. Néanmoins, dans le fond, la perspective immanentiste reste la même. En effet, la notion d'intertextualité concerne les rapports *du* texte aux autres textes, ceux-ci compris eux aussi non pas comme genres socio-historiquement situés mais en tant que système signifiant singulier.

On peut d'ailleurs se demander s'il n'y a pas une solidarité étroite entre l'effacement de l'auteur et la vogue de l'intertextualité, si cette dernière ne présentait pas l'avantage de conférer un semblant d'extérieur au texte, sans avoir pour autant à sortir du cercle de la textualité. [Maingueneau, 2004a, p. 127].

Par cette citation, Maingueneau montre que, dans les faits, la théorie du texte n'a jamais abandonné la conception textualiste, en dépit du succès que connaît encore aujourd'hui la notion d'intertextualité. La référence à Maingueneau, éminent analyste du discours français, n'est pas sans conséquences à ce point de notre réflexion. La publication, en 2004, d'un ouvrage entièrement consacré au discours littéraire, illustre bien le devenir du débat sur la littérature (et sur les genres) dans un « champ » qui lui était jusqu'alors étranger : les sciences du langage.

Aux abords des années 1980, la poétique connaîtra un tout autre sort. Le débat ne porte plus tellement sur le texte ou sur l'oeuvre mais sur la légitimité d'un statut propre à la littérature. En 1975, Todorov revoit ainsi la notion de littérature qui, pour lui, ne posséderait pas de caractéristiques fonctionnelles et structurelles suffisamment distinctives par rapport aux autres discours.

Croyant saisir la littérature, les poéticiens ont défini la notion logiquement supérieure, le 'genre proche'. (...) Ce qu'on a manqué de faire, cependant, c'est d'indiquer la 'différence spécifique' qui caractérise la littérature au sein de ce 'genre proche'. Ne serait-ce parce que la littérature n'en a pas une, autrement dit : n'existe pas ? [Todorov, 1975, p. 364]

Le discours littéraire quitte ses habitats naturels - philologie, herméneutique et critique littéraire - pour rejoindre les problématiques communes aux productions verbales. Nous pouvons situer les débuts de cette union dans la théorie littéraire elle-même. Dans un livre intitulé *Les genres du discours*, Todorov (1978) part de la question de fond qui sous-tend la discussion sur les genres, à savoir leur origine. Selon lui, les genres, littéraires ou non, résultent de « codifications de propriétés discursives », ce qui signifie que le genre devient

norme à partir du moment où il entre en contact avec une communauté langagière, sous forme de livre, journal, publicité, etc.

On voit ainsi que le débat sur les genres change de perspective. Il ne s'agit plus de contester son existence ou sa légitimité mais, au contraire, d'essayer de voir dans quelle mesure cette notion est « nécessaire ». Marielle Macé (2004), spécialiste de littérature, part ainsi du constat que l'orientation générique d'une oeuvre littéraire est non seulement nécessaire mais surtout inévitable. L'auteur énumère au moins six fonctions remplies par le genre littéraire, et que nous proposons d'étendre à d'autres domaines discursifs.

Taxinomique

La fonction taxinomique des genres peut être exemplifiée par le contact réel, physique, des lecteurs avec les oeuvres. Dans une librairie, les livres sont rangés selon un certain ordre spatial, et c'est cette organisation de la production littéraire qui va mettre le lecteur en contact avec le vaste monde de la littérature. Il en va de même pour le journal quotidien, où ce qui distingue un article de l'autre est bien le genre : éditorial, reportage, brève, fait divers, etc.

Intermédiaire⁶

A différentes instances, les genres jouent le rôle d'intermédiaires entre la littérature et les oeuvres, faisant communiquer l'oeuvre et le public, l'auteur et le lecteur, ainsi que « la mémoire et la perception, [entre] l'histoire et la théorie » (p. 15), etc.

Repère pour l'écriture

Pour l'écrivain, le genre a certes un aspect contraignant et c'est d'ailleurs contre cet état de fait que le romantisme s'est insurgé. Cependant, la référence à un genre est toujours présente, y compris lorsqu'il s'agit de le contester, ne serait-ce que parce que pour transgresser il faut encore se rapporter à une certaine tradition. Pour Macé, il n'est donc pas pertinent de parler d'absence d'orientation générique car, en réalité, il s'agit là de « modulation du genre » (p. 19) : « Devant la nouveauté, la répétition et l'accumulation sont nécessaires pour instituer une innovation générique » (p. 22).

Suivant la même direction, Todorov (1978) considère qu'un « nouveau » genre, à l'exemple du roman, n'est autre chose que la transformation d'autres genres, le nouveau genre devenant à son tour une nouvelle catégorie générique. Dans un magazine pour femmes, la lettre de lecteur ne provient-elle pas après tout de la lettre familière ?

Interprétative

Du côté du pôle récepteur, les genres jouent un rôle fondamental dans l'interprétation. En effet, comme le dit Combe (1992), les genres sont « étroitement liés à l'expérience et à la pratique de la lecture » (p. 9), l'image utilisée par l'auteur étant celle de l'enfant qui, tout en ne sachant pas encore lire, est capable de distinguer un conte d'une bande dessinée. Dans la publicité actuelle, le pastiche de genre confond certes le lecteur pris à l'assaut, mais ne l'empêche pas vraiment de détecter le discours de la marque indirectement vantée.

⁶ Selon Macé, il s'agit de l'une des fonctions du genre littéraire attribuée par Compagnon : « généralité intermédiaire ».

Les historiens de la littérature n'ont pas ignoré ce fait. Ainsi, Hans Robert Jauss (1978), théoricien de la réception, forge une notion devenue célèbre, « horizon d'attente », pour rendre compte du rapport quasi constitutif de la production à la réception de l'oeuvre. Selon lui, l'historicité de la littérature n'est pas fondée sur la relation que les textes entretiennent entre eux, mais sur « l'expérience que les lecteurs font d'abord de oeuvres » (p. 51). Ses travaux mettent en évidence l'intervention des facteurs cognitifs précédant la lecture du texte.

Même au moment où elle paraît, une oeuvre littéraire ne se présente pas comme une nouveauté absolue surgissant dans un désert d'information ; par tout un jeu d'annonces, de signaux - manifestes ou latents -, de références implicites, de caractéristiques déjà familières, son public est prédisposé à un certain mode de réception. Elle évoque des choses déjà lues, met le lecteur dans telle ou telle disposition émotionnelle, et dès son début crée une certaine attente de la « suite », du « milieu » et de la « fin » du récit... [Jauss, 1978, p. 55]

Evaluative

Si l'on considère que les lecteurs possèdent une « compétence générique », c'est-à-dire, un savoir précédent et partagé sur la forme et la fonction assumée par un genre donné, ils sont capables non seulement de les reconnaître et distinguer mais, en plus, de les « évaluer ». Ainsi, si l'on prend un exemple dans un autre domaine discursif, celui du journalisme, le lecteur habitué est suffisamment capable de distinguer le traitement accordé à un sujet d'actualité selon que ce dernier fait l'objet d'un article d'opinion ou d'un fait divers⁷. Cela veut dire que le genre possède une orientation pragmatique difficile à nier.

Anthropologique

Selon Macé (2004), les genres remplissent aussi une fonction anthropologique, dans la mesure où l'expérience des genres aide le lecteur à construire une identité, à tisser des relations, à « reconstituer son histoire intérieure » (p. 14). L'expérience de la littérature représente bien ce lien de l'oeuvre avec la vie, notamment par l'évocation de souvenirs. À l'heure actuelle, les genres virtuels de l'internet constituent l'un des modes de construction de l'identité les plus évidents, à l'exemple des sites de réseaux sociaux (Orkut, Facebook ou Twitter).

Cette description des fonctions remplies par le genre littéraire (mais aussi par les genres médiatiques) montre à quel point le débat sur les genres s'est déplacé de la poétique en tant que création artistique vers une conception à la fois « esthétique, herméneutique, cognitive, affective, politique » [Macé, 2004, p. 15] des genres. Cette « inflexion notable » de la poétique des genres, dans les dires de Schaeffer (2001a ; 2001b), résulte de la « prise en compte de la dimension pragmatique » [Schaeffer, 2001b, p. 607] présente dans tout texte littéraire : « Ainsi, tout texte littéraire s'inscrit dans un cadre pragmatique ou intentionnel dont les normes le contraignent absolument » [Schaeffer, 2001a, p. 355]. Avec ces derniers mots, il est temps de quitter le champ de la littérature pour reprendre le fil de la discussion dans les sciences du langage, où le débat ne fait que s'intensifier.

V. RETOUR SUR LE GENRE...DU DISCOURS

⁷ Moirand propose ainsi de distinguer les genres « à énonciation objectivée » et « à énonciation subjectivée ». Références : Moirand, S. (2001), « Du traitement différent de l'intertexte selon les genres convoqués dans les événements scientifiques à caractère politique », *Semen*, 13, Genres de la presse écrite et analyse du discours, URL : <http://semen.revues.org/document2646.html>. Consulté le 28 janvier 2008.

Ce qui se définit comme un retour sur le genre ne peut pas être délimité à une approche en particulier. Un tel cas de figure émerge dans un contexte épistémologique de reformulation de la notion de littérature, à côté de la réhabilitation de la rhétorique et de la traduction des écrits de Bakhtine en Europe sur les genres du discours. Nous essaierons de faire converger ces différentes tendances afin de rejoindre le problème central du genre tel qu'il se pose dans les sciences du langage et plus particulièrement dans l'analyse du discours.

Comme nous avons montré précédemment, les parties de la rhétorique classique ont été divisées, pendant le Moyen Âge, en trois disciplines : la philosophie (étude du raisonnement ou *logos*), la dialectique (les moyens de persuasion) et la littérature (les figures de style). L'ouvrage de Perelman et Olbrechts-Tyteca, publié en 1958, marque le retour en force de la rhétorique aristotélicienne, dans la mesure où la « nouvelle rhétorique » se fixe le projet de rétablir à l'étude des arts oratoires les parties manquantes. Mais l'intérêt de cet ouvrage pour l'histoire et l'épistémologie du genre réside moins dans l'étude proprement dite, du reste très fidèle à la formulation du philosophe grec, que dans ses effets à court et moyen terme dans la linguistique dite du discours.

En effet, selon Amossy (2006), l'importance accordée dans cet ouvrage à la « réflexion féconde sur le pouvoir du verbe envisagé dans sa dimension d' échange social » (p. 13) attire tout de suite l'attention des analystes du/de(s) discours⁸. En particulier, les notions d'éthos et pathos seront intégrées dans les analyses du fait de leur rentabilité descriptive pour expliquer le rapport indissociable entre le discours et ses lieux de production, de circulation et de réception. Encore faut-il se rappeler que les participants de l'échange (orateur et auditoire) dans le contexte grec ancien n'interagissent pas tout seuls. Il manque donc une troisième composante, le *logos*, c'est-à-dire l'objet même de l'argumentation, celui qui contient à la fois le thème, le style et une organisation textuelle, bref, le genre.

Une définition semblable du genre apparaît quelques années auparavant dans les publications du sémioticien et spécialiste de littérature Mikhaïl Bakhtine. « Les genres du discours » sera publié en Russie entre 1952 et 1953 mais sa traduction française n'arrive qu'en 1979. Le décalage temporel fait que l'arrivée de la première théorie des genres du discours coïncide en France avec une discipline en plein développement, l'analyse du discours, qui, elle aussi, témoignera d'un intérêt croissant pour les genres au fur et à mesure de sa « désidéologisation ». Revenons donc sur la notion de genre du discours dans la philosophie du langage.

V.1. Philosophie du langage

La référence au cercle de Bakhtine est inévitable pour toute étude sur le genre dans une perspective de discours, mais sa transposition dans ce domaine n'est pas une affaire simple. En effet, la réflexion sur les genres dans les écrits de Bakhtine est intimement liée au contexte de formulation de ses oeuvres, mais aussi de celle du cercle, une histoire controversée que Todorov, dans un ouvrage de 1981, tente d'expliquer avec beaucoup de précaution. Cela dit,

⁸ Trente ans après la fondation d'une discipline linguistique à vocation sociologique, l'analyse du discours française (ADF), l'on assiste aujourd'hui à une diversité d'approches revendiquant ce label . Cependant, ce qui se désignait par analyse *du* discours correspondait à une méthode interprétative des discours doctrinaux, avec un intérêt tout particulier pour les corpus politiques. Dans la mesure où les analyses *de(s)* discours travaillent sur d'autres corpus et ne réfèrent à l'AD historique que pour en emprunter quelques notions fondamentales, nous considérons important de distinguer les désignations en changeant l'orientation de la notion « discours ».

pour comprendre comment Bakhtine est arrivé à la notion de genre du discours, il est nécessaire non seulement de revisiter le contexte de la pensée du cercle mais, surtout, le cadre conceptuel dans lequel elle surgit, c'est-à-dire, le dialogisme.

Dans le premier cas, la référence empruntée ici est « La structure de l'énoncé », texte écrit par Voloshinov [apud Todorov, 1930/1981] et publié en russe en 1930. On y retrouve pour ainsi dire les assises de la théorie des genres : le rapport intrinsèque entre les « énoncés » et le réseau de relations socio-économiques qui les surplombent. Directement puisée dans le courant marxiste, cette approche de la « nature sociale du langage » prend la forme d'une hiérarchie qui situe les conditions d'énonciation (le *dire*) dans un rang supérieur au *dit*, tel que suit :

- 1) Organisation économique de la société
- 2) Rapport de communication sociale
- 3) Interaction verbale
- 4) Énoncés (genres)
- 5) Formes grammaticales du langage

[Voloshinov apud Todorov, 1930/1981, p. 289]

Ce n'est que vingt ans plus tard que Bakhtine parlera de « genre » pour définir les *énoncés* dotés d'un thème, d'un style et d'une composition plus ou moins typiques, en ajoutant à cette définition l'association du genre à une *sphère d'activité humaine*.

Tout énoncé pris isolément est, bien entendu, individuel, mais chaque sphère d'utilisation de la langue élabore ses types relativement stables d'énoncés, et c'est ce que nous appelons les genres du discours. [Bakhtine, 1984, p. 265]

Comme on peut voir par sa définition du genre discursif, Bakhtine n'établit pas de frontière nette entre le discours littéraire et les autres discours. On voit ainsi que c'est toute une conception du langage qui nous est livrée par l'auteur. La seule typologie établie consiste à distinguer les genres *premiers*, type de base du dialogue conversationnel, et les genres *seconds*, présentant une structure plus complexe étant donné qu'ils donnent lieu à un échange culturel, notamment dans le registre écrit. Les genres littéraires appartiennent ainsi, tout comme d'autres discours *quotidiens* plus élaborés, à cette dernière classification.

Dans le deuxième cas, en ce qui concerne l'importance de la notion de dialogisme pour comprendre et expliquer celle de genre du discours, nous trouvons dans le texte de 1952 la clé pour y accéder. Selon Bakhtine, ce qui permet de distinguer les genres, donc, à la limite, de les définir, c'est que ces « énoncés » présentent des frontières bien délimitées, non pas dans la forme⁹ mais dans le caractère constitutivement responsif des énoncés ou « tours de parole » [Bres, 2005, p. 51], bref, dans le cadre communicationnel de l'échange. Pour Bakhtine, les frontières de l'énoncé sont :

1. *L'alternance des sujets parlants*
2. *La clôture spécifique de l'énoncé*
3. *Le rapport de l'énoncé au locuteur*
4. *Le rapport de l'énoncé aux autres participants de l'échange verbal.*

⁹ Ce qui semble être le cas pour certains genres poétiques, à l'exemple du sonnet, ou des genres « ordinaires » fortement contraints, comme la recette de cuisine ou l'horoscope.

C'est à ce niveau que la notion de dialogisme intervient, la métaphore du dialogue permettant d'illustrer le rapport d'alternance entre les répliques. Ainsi, ce qui précède un énoncé détermine par la suite sa réponse, laquelle, à son tour, détermine une nouvelle réponse, dans un mouvement interminable de répliques, à la façon du flux d'une rivière. Cette double orientation de l'énoncé correspond à ce que Bres (2005) nommera, respectivement, « dialogisme interdiscursif » et « dialogisme interlocutif », dans une allusion explicite au concept d'interdiscours, forgé par le fondateur de l'analyse du discours française, Michel Pêcheux. Voyons maintenant comment la question du genre se pose dans cette discipline.

V.2 Analyse du discours

Née dans le contexte scientifique bouleversant de la fin des années 1960 en France, l'analyse du discours (AD) s'est peu à peu érigée en discipline autonome et à contre-courant des approches structuralistes. En effet, située au carrefour de trois grandes disciplines - la linguistique, la philosophie marxiste et la psychanalyse - l'AD a su résister au temps par la solidité de son projet, que nous résumons ci-dessous avec les contributions de Mazière (2005) et Maldidier (1993).

Le concept de discours : forgé à partir d'une réflexion sur la coupure saussurienne langue/parole, le discours « reformule la parole » saussurienne voire la dépasse, par son « double ancrage dans la langue et dans l'Histoire » [Maldidier, 1993];

Les corpus construits : l'AD « configure les énoncés à analyser en *corpus construits*, souvent hétérogènes, selon un savoir assumé, linguistique, historique, politique et philosophique » [Mazière, 2005, p. 5, *nous soulignons*];

Le sujet insaisissable : l'AD « propose des interprétations (...) en refusant de poser à la source de l'énoncé un sujet énonciateur individuel qui serait « maître chez lui » [Mazière, 2005, p. 5];

Le concept de conditions de production : par cette idée fondamentale est posée « la détermination du discours par son extérieur » [Maldidier, 1993];

L'idéologie : le projet de l'AD revient en grande partie à « construire une théorie du discours articulée à une théorie des idéologies dans le cadre du Matérialisme Historique », d'où son association avec le marxisme [Maldidier, 1993]

L'interdiscours : « clé de voûte du système » [Maldidier, 1993], le concept d'interdiscours rend compte de l'intervention permanente d'un « discursif déjà-là », qu'il faut essayer de traquer à travers les points de saisie (les « préconstruits »).

Ce bref retour aux fondements épistémologiques de l'AD historique est utile ici pour montrer à quel point cette discipline est éloignée du cadre théorique de Bakhtine et son cercle. Néanmoins, dans la réalité des faits, l'on assiste depuis au moins vingt ans à l'intégration de la notion de genre dans l'appareil conceptuel des analystes du/de(s) discours. Les raisons en sont nombreuses. Nous en retiendrons deux.

D'une part, et ce malgré les écarts conceptuels entre les deux approches, l'idée que les sujets se servent de « formes-type » du langage, soit pour se communiquer (approche bakhtinienne), soit pour assumer un certain positionnement idéologique (approche classique d'AD), n'est pas incompatible si l'on songe à la force opératoire de la notion de genre pour l'une et l'autre approche. D'ailleurs, une mention discrète (entre parenthèses) au genre est présente dans la célèbre définition du concept de « formation discursive », par Michel Pêcheux lui-même, comme nous verrons par la suite.

Pour mieux montrer la convergence des deux approches en ce qui concerne *exclusivement* la rentabilité de la notion de genre à des fins de description, nous mentionnons également une citation de Bakhtine. Notons que toutes les deux citations portent sur le faible pouvoir de décision du sujet sur son dire.

(...) les formations idéologiques ainsi définies comportent nécessairement, comme une de leurs composantes, une ou plusieurs formations discursives interreliées, qui déterminent ce qui peut et doit être dit (articulé sous la forme d'une harangue, d'un sermon, d'un pamphlet, d'un exposé, d'un programme, etc.) à partir d'une position donnée dans une conjoncture donnée : (...) les mots changent de sens selon les positions tenues par ceux qui les emploient ; on peut préciser maintenant : les mots « changent de sens » en passant d'une formation discursive à une autre. » [Pêcheux, 1971/1990, p. 148, *nous soulignons*]

Les genres du discours, comparés aux formes de langue, sont beaucoup plus changeants, souples, mais, pour l'individu parlant, il n'en ont pas moins une valeur normative: **ils lui sont donnés, ce n'est pas lui qui les crée.** C'est pourquoi **l'énoncé, dans sa singularité, en dépit de son individualité et de sa créativité, ne saurait être une combinaison absolument libre des formes de langue**, à la façon dont Saussure, par exemple, le conçoit... [Bakhtine, 1984, p. 287, *nous soulignons*]

D'autre part, le projet de fonder une théorie du discours fortement orientée vers la saisie des idéologies présentes dans un corpus clos, qui plus est puisé dans les discours doctrinaux (politique et religieux), s'est peu à peu dilué dans le temps. Dans ce qu'il a appelé la « troisième époque » de l'AD, Pêcheux lui-même reconnaît la nécessité de « sortir des sentiers battus » [Maldidier, 1993] pour « affronter la diversité de l'archive » (idem). Cela ne signifie nullement qu'il s'est penché sur le problème du genre. La poursuite de ce projet donnera ses fruits seulement quelques années plus tard.

À partir des années 1990, les analystes du/de(s) discours, ou du moins ceux des chercheurs sensibilisés au problème du rapport qu'entretient la langue avec les fonctionnements sociaux, entament une réflexion plus conséquente sur le statut de la notion de genre pour/dans une optique d'AD. À l'évidence, Maingueneau figure parmi les plus pressés. En 1991, il écrit :

Ce ne sont pas les sermons en tant que sermons, les tracts politiques en tant que tracts politiques qui intéressent l'analyse du discours, mais un ensemble de sermons ou de tracts en ce qu'ils définissent dans un espace social une certaine identité énonciative historiquement circonscriptible. Le plus souvent, une formation discursive ne correspond pas à un genre unique mais en associe plusieurs. [Maingueneau, 1991]

Cette citation laisse voir l'appartenance évidente à l'analyse du discours dans ses préoccupations « anciennes », d'où l'insistance sur la notion de « formation discursive ». À cette époque, la référence au genre, comme on peut voir, n'est pertinente qu'en tant que moyen d'accéder à « l'identité énonciative » présente dans le texte analysé. La même conception est présente chez Beacco (1992), lorsqu'il considère les genres des « objets autonomes de description linguistique » (p. 8) occupant la place de « dispositif de description des textes » (p. 8).

Le changement de perspective viendra quelques années après. Dans un article intitulé « Retour aux genres », Branca-Rosoff (1996) parle déjà en termes de nécessité. Pour l'auteur, un retour au genre est nécessaire « lorsqu'on se pose la question de la construction du corpus », ce qui revient à une nécessité *empirique*, mais aussi pour *articuler langue et parole* et, troisièmement, au niveau de l'*interprétation*, pour éviter deux positions radicales, « le point de vue systématique et global de certaines analyses sociales » et le « localisme » de l'éthnométhodologie » (p. 190).

On voit ainsi petit à petit la réflexion sur le genre en AD se déplacer des préoccupations restrictives du corpus vers une approche plus ouverte, voire éclectique. À partir des années 2000, Maingueneau entame des recherches sur les genres où il tente d'articuler la notion à celle d'énonciation, en proposant un « modèle » descriptif des « trois scènes de l'énonciation » : la scène englobante, la scène générique et la scénographie. La perspective est nettement plus orientée vers le cadre communicationnel des échanges.

En analyse du discours la catégorie de *genre de discours* est le plus souvent définie à partir de critères situationnels ; elle désigne en effet des dispositifs de communication socio-historiquement définis, et qui sont habituellement pensés à l'aide des métaphores du « contrat », du « rituel » ou du jeu. (...) Ils sont communément caractérisés par des paramètres tels que les rôles des participants, leurs finalités, leur médium, leur cadre spatio-temporel, le type d'organisation textuelle qu'ils impliquent, etc. [Maingueneau, 2004, p. 108]

Dans une perspective d'analyse visant à articuler les fondements épistémologiques de l'AD à la notion de dialogisme, Sophie Moirand (2003), fondatrice du groupe de recherche Cediscor, envisage le genre également dans sa dimension socio-cognitive.

... une définition toujours provisoire mais un peu plus précise du *genre*, qu'on considère comme *une représentation socio-cognitive intériorisée que l'on a de la composition et du déroulement d'une classe d'unités discursives, auxquelles on a été « exposé » dans la vie quotidienne, la vie professionnelle et les différents mondes que l'on a traversés, une sorte de patron permettant à chacun de construire, de planifier et d'interpréter les activités verbales ou non verbales à l'intérieur d'une situation de communication, d'un lieu, d'une communauté langagière, d'un monde social, d'une société...* [Moirand, 2003, l'auteur souligne]

Une telle démarche révèle l'intérêt manifeste de l'AD pour la prise en compte dans les recherches sur les genres de leur dimension cognitive, et notamment mémorielle, ce qui n'exclue nullement de se positionner en tant qu'analyste du/de(s) discours, c'est-à-dire, en considérant les paroles en relation directe et constitutive avec les lieux dont elle sont partie prenante [Maingueneau, 2004].

Pour ce qui est du statut de la notion de genre dans l'analyse du discours à l'heure actuelle, nous nous arrêtons ici. Le débat n'est certes pas clos, au contraire, il ne fait que s'intensifier ces derniers temps, ce dont font preuve le nombre de publications et congrès mobilisés à cette seule finalité. Il faudrait également pousser la discussion plus loin, en essayant d'examiner, par exemple, le rapport du genre au texte mais aussi à la culture, de même que l'appropriation de la notion par d'autres courants discursivistes, comme la linguistique textuelle intéressée au discours, l'analyse du discours en interaction, l'analyse critique du discours, la sémantique textuelle, la didactique des langues, parmi d'autres.

Par ailleurs, d'autres problématiques ont été soulevées à partir de l'approfondissement de la réflexion sur les genres dans les sciences du langage. Ainsi, une définition unifiée de la notion de genre ne fait toujours pas consensus, de même que le débat sur la possibilité ou la nécessité d'établir des typologies de genres *a priori*, à côté de l'apparition des nouveaux genres,

notamment ceux issus de l'internet. Autant de questionnements qui ne font que renforcer la thèse de Michel Foucault.

... l'histoire d'un concept n'est pas, en tout et pour tout, celle de son affinement progressif, de sa rationalité continûment croissante, de son gradient d'abstraction, mais celle de ses divers champs de constitution et de validité, celle de ses règles successives d'usage, des milieux théoriques multiples où s'est poursuivie et achevée son élaboration. [Foucault, 1969, p. 11]

VI. CONCLUSION

La pertinence d'une étude sur le mode de fonctionnement et d'organisation du langage semble être plus ou moins évidente pour tout chercheur en sciences du langage, dans la mesure où l'activité scientifique demande avant tout une description de l'objet étudié.

... tout linguiste, en tant que « méta-locuteur », est aussi par nécessité un « méta-classificateur » (Barthes encore, 1985, 12 : « il y a, dans l'activité de classement, une sorte d'ivresse créative [...] »), qui doit dans un seul et même mouvement exhumer les catégories établies pas la langue et constituer des catégories descriptives propres. (...) De ces débats je ne dirai rien, si ce n'est que ces classifications en genres, dont l'utilité est parfois mise en doute, sont pourtant « incontournables », et ce n'est pas un hasard si l'«usage courant» y recourt abondamment (ce n'est pas une invention des rhéteurs ou des linguistes) : c'est en effet un indispensable «moyen de se repérer » parmi l'infinie diversité des objets du monde. [Kerbrat-Orecchioni, 2003]

C'est essentiellement ce désir de « se repérer parmi l'infinie diversité des objets du monde » qui nous a motivé à entreprendre cette (re)découverte de l'histoire d'une notion. Le retour aux genres rhétoriques, poétiques et littéraires nous aident ainsi à mieux comprendre le devenir de la notion, bien des siècles plus tard, dans la linguistique du discours. Car, après tout, le fait que le terme se soit conservé dans le métalangage savant est représentatif en quelque sorte d'un « sentiment » des genres, comme l'a bien exprimé Kerbrat-Orecchioni.

VII. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AMOSSY, R. (2006), *L'Argumentation dans le discours*. Paris, Armand Colin.

ARISTOTE (1980), *La Poétique*. Paris, Ed. du Seuil, coll. Poétique.

ARISTOTE (2007), *Rhétorique*. Présent. et trad. Pierre Chiron. Paris, Ed. Flammarion.

BAKHTINE, M. (1953/1979/1984), *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard.

BARTHES, R. (2001), « Texte, théorie du », dans *Dictionnaire des genres et notions littéraires*, Paris, *Encyclopaedia Universalis* et Albin Michel, p. 884-895.

BEACCO, J.-C. (1992), « Les genres textuels dans l'analyse du discours : écriture légitime et communautés translangagières », *Langages*, 105, p. 8-27.

BRANCA-ROSOFF, S. (1996), « Retour aux genres ». Dans : Auroux, S. ; Delessale, S. ; Meschonnic, H. (orgs.). *Histoire et grammaire du sens*. Paris : Armand Colin/Masson, p. 189-203.

BRANCA-ROSOFF, S. (1999), « Types, modes et genres: entre langue et discours », *Langage et société*, 87, p. 5-24.

BRES, J. (2005), « Savoir de quoi on parle : dialogue, dialogal, dialogique ; dialogisme, polyphonie ». Dans : Bres, J. ; Haillet, P.P. ; Mellet, S. ; Nolke, H. ; Rosier, L. (dirs.), *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*. Actes du Colloque de Cerisy 3-9 septembre 2004. Paris : Deboeck.duculot, p. 47-61.

CHAVES, A. S., (2008), « Quel cadre théorique pour analyser l'intertextualité intragénérique dans le discours médiatique (presse et publicité). Réflexions autour de la notion de genre discursif », Actes des 11^e Rencontres du Jeune Chercheur - RJC, Université de la Sorbonne Nouvelle - Paris 3.

COMBE, D. (1992), *Les genres littéraires*. Paris, Hachette Supérieur.

COMPAGNON, A. (2001), « Théorie de la Littérature : la notion de genre ». Cours de M. Antoine Compagnon. Site *Fabula - la recherche en littérature*. [En ligne] : <http://www.fabula.org/compagnon/genre4.php>. Consulté le 17.06.2008.

FERRATER-MORA, J. (2004), *Dicionário de filosofia*. (4 volumes), 2. ed., trad. de Maria Stela Gonçalves et al., São Paulo, Ed. Loyola.

FOUCAULT, M. (1969), *L'Archéologie du savoir*, Paris, Gallimard.

JAUSS, H.R. (1978), *Pour une esthétique de la réception*, Paris, Gallimard.

KERBRAT-ORECCHIONI, C. (2003), « Les genres de l'oral : Types d'interactions et types d'activités », Actes de la journée scientifique sur *Les genres de l'oral*, édités en octobre 2003 sur le site de l'UMR ICAR, Lyon 2 et ENS LSH : http://gric.univ-lyon2.fr/Equipe1/actes/journee_genre.htm. Consulté le 22.01.2008.

LE NOUVEAU PETIT ROBERT DE LA LANGUE FRANÇAISE 2009, « Littérature », version CD-ROM, Ed. Dictionnaires Le Robert.

MACÉ, M. (2004), *Le genre littéraire*, Paris, Flammarion.

MAINGUENEAU, D. (1991), *L'analyse du discours. Introduction aux lectures de l'archive*, Paris, Hachette Supérieur.

MAINGUENEAU, D. (2004a), *Le discours littéraire. Paratopie et scène d'énonciation*, Paris, Armand Colin.

MAINGUENEAU, D. (2004b), « Retour sur une catégorie : le genre », Dans : Adam ; Bouacha ; Grize, *Texte et discours : catégories pour l'analyse*, Dijon, Editions Universitaires de Dijon.

MALDIDIER, D. (1993), « L'inquiétude du discours. Un trajet dans l'histoire de l'analyse du discours : le travail de Michel Pêcheux », *Semen*, 8, Configurations discursives, [En ligne] URL : <http://semen.revues.org/document4351.html>. Consulté le 26.03. 2009.

MAZIERE, F. (2005), *L'Analyse du discours*, Paris, Coll. Que sais-je ?, Puf.

MICHEL, A. (2001), « Arts poétiques », dans *Dictionnaire des genres et notions littéraires*, Paris, *Encyclopaedia Universalis* et Albin Michel, p. 36-46.

MOIRAND, S. (2003), «Quelles catégories descriptives pour la mise au jour des genres du discours?», Actes de la journée scientifique sur *Les genres de l'oral*, édités en octobre 2003 sur le site de l'UMR ICAR, Lyon 2 et ENS LSH : http://gric.univ-lyon2.fr/Equipe1/actes/journee_genre.htm. Consulté le 30.12.2007.

MOIRAND, S. (2005). « Le dialogisme, entre problématiques énonciatives et théories discursives ». *Cahiers de Praxématique*, 43, « Aspects du dialogisme » (Aleksandra Nowakowska éd.), Publications de l'Université Paul Valéry - Montpellier 3 (Praxiling CNRS), p. 189-220.

PÊCHEUX, M. (1971/1990) « La sémantique et la coupure saussurienne : langue, langage, discours ». Dans : Mالدیدier, D., *L'inquiétude du discours. Textes de Michel Pêcheux*, Paris, Ed. des Cendres.

ROBRIEUX, J.-J. (2000), *Rhétorique et argumentation*, Paris, Nathan Université.

SCHAEFFER, J.-M. (2001a), « Genres littéraires », dans *Dictionnaire des genres et notions littéraires*, Paris, *Encyclopaedia Universalis* et Albin Michel, p. 353-358.

SCHAEFFER, J.-M. (2001b), « Poétique », dans *Dictionnaire des genres et notions littéraires*, Paris, *Encyclopaedia Universalis* et Albin Michel, p. 605-609.

TODOROV, T. (1975), « La notion de littérature », dans Kristeva; Milner; Ruwet (dir.), *Langue, discours, société. Pour Émile Benveniste*, Paris, Ed. du Seuil, p. 352-364.

TODOROV, T. (1978), *Les genres du discours*, Paris, coll. « Poétique », Ed. du Seuil.

TODOROV, T. (2001), « Poétique », dans *Dictionnaire des genres et notions littéraires*, Paris, *Encyclopaedia Universalis* et Albin Michel, p. 601-605.

VOLOSHINOV, V.N. (1930/1981), « La structure de l'énoncé », Dans : Todorov, T., *Mikhaïl Bakhtine. Le principe dialogique* suivi de *Ecrits du Cercle de Bakhtine*, Paris, coll. « Poétique », Ed. du Seuil, p. 287-316.